

Avallon, le 25 novembre 2013

Lorsque l'on introduit la dimension de la soutenabilité dans un débat sur le choix d'un modèle de croissance, il n'est pas toujours facile d'avoir un débat serein et constructif. Il est vrai que s'interroger sur le choix d'un modèle de développement économique renvoie forcément aux choix qui ont été faits antérieurement. Pourtant et de façon paradoxale parfois, avoir une réflexion économique prospective sans introduire les questions du développement durable est aujourd'hui incontournable pour tous. C'est pour cela que je pense qu'il est nécessaire de s'interroger sur la légitimité des choix et sur les modèles politiques qui peuvent les porter.

Si nous sommes en général d'accord sur la nécessité du changement, ou du moins d'une modification dans l'orientation des choix, on se rend vite compte que l'on se heurte, en France, à une grande difficulté à faire émerger l'intérêt général du maquis des intérêts particuliers.

Nous réclamons une participation plus large dans les choix politiques de la société mais comment faire débattre, comment fédérer des clans dont les intérêts particuliers s'opposent alors qu'ils seraient susceptibles de converger. Le développement des outils numériques, des réseaux sociaux sont des outils puissants pour la diffusion et l'échange d'informations mais force est de constater qu'ils n'arrivent pas ou très peu à organiser un débat constructif. Cependant, nous devrions réfléchir à cette opportunité pour que les choix faits puissent être partagés et mieux légitimés que par les seules institutions représentatives.

L'exercice est complexe car il nécessite de se mettre en situation de modifier profondément nos paradigmes. Or, la lecture des différents documents qui ont été édités par le commissariat me donne l'impression que nous restons imprégnés par le mythe de l'immortalité : il faudrait que la situation actuelle persiste. On oriente donc les recherches vers les moyens qui permettraient cette persistance. Cela nous conduit, en gardant en ligne de mire cette illusion, à rester persuadé que la finitude des ressources essentielles à notre vie moderne, à notre vie tout court peut encore et toujours être dépassée ou réorientée. Or, nous savons que cette sorte d'illusion aboutit à des conflits du fait de la rareté des ressources. Nous devrions évaluer le coût de ceux-ci.

Textes législatifs, normes, indicateurs de suivi, évaluation,... nous avons su développer tout un arsenal sans que cela ait un impact réellement positif sur les orientations en général. On peut même s'interroger si le temps consacré à alimenter ces dispositifs n'est pas en train de devenir non seulement, une charge de travail importante, mais également, une dérive du regard réel que l'on peut porter sur les choses avec au final un effet pervers d'inaction de l'action publique ou privée.

Ceci me donne l'occasion de rappeler qu'aucune loi n'a jamais rendu un homme meilleur. Ainsi, le coût actuel de la sécurité s'explique surtout par le fait que l'éducation n'a pas réussi à soustraire suffisamment d'individus à la tentation du délit, de l'agression et de l'exaction. L'effet de l'éducation sur les coûts des politiques publiques doit donc être considéré pour ses effets induits sur toute la société.

Je souhaite aussi distinguer l'éducation de la formation, qui constitue un autre sujet. En effet, je pense que nous devrions veiller à mettre un frein à un système de formation excessivement spécialisée. Le nombre de formations en France est énorme. Il suffit pour en avoir une illustration

d'essayer d'évaluer le nombre de Master2 proposés par nos différentes universités et écoles d'enseignement supérieur ! En effet, une spécialisation excessive formate les individus, elle peut conforter l'individualisme (mon projet, ma formation) mais également, l'interdépendance et la soumission des citoyens à un système de production et de consommation dont ils n'ont pas les moyens de s'émanciper. Cette réflexion sur la formation des jeunes doit nous conduire à avoir un regard sur l'action que cela induit sur le recrutement des employeurs. Cette spécialisation des formations ne constitue-t-elle pas finalement un facteur de forte rigidité sociale, par comparaison avec une société de citoyens éduqués et donc libres d'évoluer.

Jean-Yves Caullet